

# UpCoop : la mission est possible !

La coopérative Up change de nom, elle s'appelle désormais UpCoop et devient la première Scop à mission. Cela représente simultanément un retour aux sources et un engagement pour l'avenir.



© UpCoop

Atelier de travail collectif.

« Une société peut faire publiquement état de la qualité de société à mission » et ses statuts préciser « une raison d'être », « un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité » ainsi que « les modalités du suivi de l'exécution de la mission ». C'est ce que prévoit l'article 176 de la loi Pacte du 22 mai 2019, un article dont plusieurs entreprises françaises se sont emparées... dont Up, officiellement depuis le 12 janvier 2023 lors d'une assemblée générale extraordinaire.

## « Encore plus responsable »

Il est vrai qu'on pouvait être au départ dubitatif. Être une Scop n'est-ce pas déjà

afficher une mission particulière et, par ses pratiques, rendre visible un engagement vis-à-vis de la société, de ses salariés, des territoires, etc. ? Oui et non. Et la question s'est bien posée ainsi pour Up comme l'explique Laurence Reix, responsable de la communication France : « C'est vrai qu'être une coopérative c'est déjà entreprendre autrement. Mais après réflexion, il nous a paru qu'être une Scop ne suffisait pas pour améliorer notre impact sur notre environnement extérieur. Certes notre métier améliore la qualité de vie et le pouvoir d'achat des salariés dont les employeurs ou CSE utilisent nos moyens de paiement (de l'historique Chèque Déjeuner devenu UpDéjeuner ou des titres cadeaux UpCadhoc par exemple) ainsi que pour les bénéficiaires d'aides sociales que versent les collectivités



Créée il y a 60 ans par des militants syndicaux, la coopérative Up est devenue UpCoop en France et la 1<sup>re</sup> Scop à mission en 2023. Elle reste engagée par nature et par choix.



via nos titres sociaux. Mais nous voulions aller plus loin, engager l'ensemble de nos collaborateurs vers une aventure plus ambitieuse, tournée davantage vers l'autre. » Une envie que Youssef Achour, président d'UpCoop, replace dans une cohérence : « Il s'agit davantage d'une évolution que d'une révolution tant les statuts de Scop et d'entreprise à mission vont dans le même sens : celui d'une entreprise qui ambitionne d'être encore plus responsable dans son fonctionnement et son action. »



Youssef Achour, président d'UpCoop.

### Une raison d'être, 5 objectifs

Up s'est donc donné une mission résumée en une phrase : « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale » que ses statuts déclinent en cinq objectifs : « porter les principes démocratiques de l'ESS et la RSE dans la gouvernance ; favoriser l'engagement des salariés grâce à un dialogue social innovant et à des conditions de travail attractives ; conjuguer les offres de soutien au pouvoir d'achat avec l'incitation à la consommation locale et responsable ; placer la solidarité et la proximité au cœur de l'action territoriale ; mieux protéger l'environnement et contribuer à la transition écologique. » Une formulation qui a fait l'objet d'un long travail préparatoire qui a associé tous les membres de la coopérative et s'est étalé sur presque deux ans. « Le CA d'abord, le comité RSE et le CSE ensuite, ont

planché sur le sujet. Puis un questionnaire a été envoyé à tous les salariés et des ateliers les ont réunis. Une première version a été discutée... et "maltraitée", pour aboutir à celle que nous avons finalement adoptée », explique Laurence Reix. La démarche a donc été mobilisatrice et, pour reprendre une formule de Youssef Achour, elle a « ré-énergisé le collectif » de travail.

### Une soixantaine loin de la retraite

La Scop Chèque Déjeuner créée en 1964 vit donc une nouvelle étape. Parce que son premier nom était réducteur par rapport à l'ensemble des services qu'elle proposait et que son fort développement à l'international dans plus de 20 pays l'y obligeait, elle avait anglicisé son nom pour constituer le groupe Up en 2015. Huit ans plus tard, la maison mère du groupe Up reprend et revendique son identité propre en affichant fièrement sa filiation coopérative dans son nom UpCoop. « Nous avons besoin de retrouver notre marqueur et mettre en avant notre dimension coopérative, ce qui va aussi dans le sens des aspirations qui s'expriment aujourd'hui dans la société. Ce nouveau nom nous rapproche de notre famille ESS

et fait écho à d'autres grandes coopératives comme Biocoop ou Enercoop par exemple. » Quant aux filiales d'UpCoop à l'étranger et en France – qui, elles, ne sont pas des coopératives – la maison-mère les invite à développer plus de coopération en faisant siéger des salariés dans leurs conseils d'administration. À presque soixante ans, UpCoop se donne les moyens d'une nouvelle jeunesse et d'un dynamisme en phase avec son époque et son histoire.

LA NAVETTE

En savoir plus :

<https://up.coop>

### UN COMITÉ DE MISSION

Un comité de 10 membres, dont 5 personnes extérieures à UpCoop (venant d'horizons différents : les employeurs de l'ESS avec Hexopée, la consommation avec Biocoop, la culture avec la Cofac, l'assurance avec la Maif et le dialogue social avec Réalités du Dialogue Social), devra s'assurer du respect de sa mission par UpCoop et produira chaque année un rapport sur le sujet lors des assemblées générales de la Scop.



Nouvelle carte UpDéjeuner.

## Synergy, le développement contre vents et marées

**Leader de la sous-traitance industrielle en Nouvelle Aquitaine, la Scop Synergy est aussi une entreprise adaptée dont 55 % du personnel est en situation de handicap. Son objectif : devenir une ETI de 250 salariés afin d'assurer sa pérennité.**

**C**rise sur crise. Cinq ans après sa transformation en Scop en 2015, après 32 ans sous statut associatif, Synergy a dû affronter une série de défis qui aurait pu la mettre à genoux. En 2020, la crise sanitaire paralyse les productions et les transports ; elle démontre la dépendance de l'industrie française aux fournisseurs étrangers. La pénurie de certains composants enclenche une grande volatilité des prix qui se poursuit. Éric Soumaïlle, le PDG, explique : « *Un composant vendu 10 centimes lundi peut l'être à 2,40 € mercredi !* » L'inflation pousse à devoir augmenter les salaires. La crise énergétique multiplie par deux et demi le coût de sa facture électrique... Ajoutez à cela les difficultés de recrutement dans un secteur traditionnellement peu attractif, difficulté accentuée par l'engagement d'employer une majorité de personnes



© Stéphanie Tétu

en situation de handicap. « *Sans compter qu'il y a clairement un regard critique sur le travail aujourd'hui.* »

La solution ? Un développement, volontaire mais réfléchi. L'entreprise a embauché une trentaine de personnes en deux ans, dépasse les 200 salariés et vise les 250, un point d'équilibre optimum. Elle a investi dans deux lignes de montage à un million d'euros, se développe en

Occitanie avec des équipes nomades et vient d'ouvrir un nouveau site à proximité de son site de Pessac... Résultat : malgré toutes les épreuves, Synergy est toujours restée bénéficiaire et elle distribuera encore sur l'exercice 2022 de substantiels dividendes à ses salariés associés (140 aujourd'hui, mais tous sont appelés à le devenir par obligation statutaire). Éric Soumaïlle mise aussi sur la formation et la mise en réseau (l'entreprise a été sélectionnée dans l'accélérateur PME-ETI de Nouvelle Aquitaine), vise le label « entreprise adaptée pro-inclusive » sur le modèle espagnol, et compte sur les atouts du statut Scop : des réserves impartageables qui assurent une bonne résilience de l'entreprise et l'investissement effectif de tous les « salariés co-entrepreneurs ». [LA NAVETTE https://synergy-scop.fr](https://synergy-scop.fr)

## Scop&Co : compétences et confiance

**C'est en février 2022, à Labège (31) à côté de Toulouse, que Florian Brunel, Lucas Cambra, Romain Cavalié et Édouard Marix ont fondé Scop&Co, la première coopérative de conseil en ingénierie d'Occitanie.**

**I**ngénieurs ou formés en école de commerce, les quatre associés sont forts de leur expérience de vingt ans cumulés dans le secteur du conseil. Ils se rejoignent sur le besoin de travailler différemment et de mettre l'humain et la confiance au cœur de leur projet. « *Le statut Scop s'est avéré être le parfait modèle* », se réjouit Édouard Marix. Scop&Co propose des prestations intellectuelles dans différents domaines : recherche et développement, bureau d'études en mécanique, électronique, performance organisationnelle, digitalisation ; et dans différents secteurs : aéronautique, ferroviaire, automobile et tertiaire. Pour ce faire, la coopérative recrute des ingénieurs en CDI. Scop&Co compte aujourd'hui 17 salariés qui devien-

dront bientôt tous associés. Les jeunes fondateurs souhaitent rassembler 44 associés à l'horizon 2025. « *L'idée est de développer un pôle de compétences autour d'un savoir-faire interne à la coopérative pour répondre aux besoins de nos partenaires - start-up, associations, industriels ou acteurs publics.* » L'enjeu principal est de donner du sens à la collaboration, c'est-à-dire construire une intelligence collective, sur le long terme et autour des valeurs coopératives : le partage des richesses et de la gouvernance, ainsi que le sens au travail, incarné notamment par du mécénat de compétences et du tutorat dans les écoles et universités du tissu local. L'accompagnement de l'Union régionale des Scop Occitanie Pyrénées et de France Active a



permis d'en poser les premières pierres. Petit à petit, Scop&Co acquiert ainsi une légitimité locale dans le but d'étendre son rayonnement. La jeune société a obtenu en février dernier le prix des jeunes entrepreneurs coopératifs dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition du concours régional de création d'entreprises coopératives organisé par l'UR Scop. [LA NAVETTE https://www.linkedin.com/company/scopandco/](https://www.linkedin.com/company/scopandco/)